



Communiqué de presse



Bordeaux, le 10 décembre 2018

Des améliorations majeures dans la prise en charge des urgences vitales en Nouvelle-Aquitaine grâce au nouveau dispositif HéliSMUR

Sous l'impulsion de l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, les cinq Etablissements Publics de Santé (EPS)⁽¹⁾ sièges d'HéliSMUR⁽²⁾ de la région se sont, pour la première fois, associés pour choisir un prestataire commun et améliorer leur coordination. L'objectif est de garantir une prise en charge des urgences vitales de façon rapide et sécurisée et d'assurer une meilleure orientation des patients sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine.

La prise en charge des urgences vitales en Nouvelle-Aquitaine s'effectue grâce à la présence de 5 HéliSMUR sur le territoire, basés à Poitiers, Limoges, Périgeux, Bordeaux et Bayonne. Ce dispositif est complété par 3 hélicoptères de la Sécurité civile, 5 hélicoptères de la Gendarmerie et 1 de la Marine.

- **Un prestataire commun pour optimiser la coordination des prises en charge**

Initialement composé de cinq marchés isolés, les établissements de santé ont travaillé, avec l'appui du groupement UNIHA⁽³⁾, sur **un appel d'offre groupé** qui a permis de retenir pour 10 ans la société Babcock MCS France, titulaire de 27 bases sur le marché français des HéliSMUR et présent dans de nombreux pays européens (Royaume Uni, Espagne, Italie, Finlande). **Le Centre hospitalier de la Côte Basque a été désigné comme coordonnateur du dispositif régional** des transports HéliSMUR en lien avec l'ARS.

- **L'amélioration du maillage du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et une modernisation du matériel médical embarqué**

Les économies générées par rapport aux marchés précédents vont être réinvesties tout au long de la durée du marché pour améliorer le maillage du territoire et la qualité des prises en charge. Les premières mesures impactantes sont les suivantes :

- **L'acquisition d'un logiciel de géolocalisation** positionné au Centre hospitalier de la Côte Basque et **l'adhésion des 5 HéliSMUR à une charte d'engagement** (favorisant notamment l'intervention d'un même appareil sur plusieurs départements) permet une optimisation des sorties des hélicoptères et **meilleure couverture des territoires** (voir en annexes les cartes des rayons d'action des hélicoptères et des activités héliportées en Nouvelle-Aquitaine),
- Les financements accordés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine ont permis **d'équiper l'HéliSMUR positionné à Limoges d'un éclairage à Led pour faciliter les interventions de nuit** (300 000 euros) et d'accompagner **l'aménagement de 2 nouvelles hélistations au Pôle de santé du Villeneuvois et au Centre hospitalier d'Aubusson** afin d'améliorer l'accès aux soins urgents pour les populations de ces territoires,

- **Une augmentation de la plage d'intervention de l'HéliSMUR du CHU de Bordeaux.** Il était disponible uniquement pour les 3 mois d'été (juin, juillet août) en complément de l'hélicoptère de la sécurité civile. Il est désormais accessible 6 mois de l'année (d'avril à octobre, 12h/jour),
- **Une amélioration de la prise en charge pédiatrique,** au travers de l'équipement d'une couveuse (respectant les dernières normes européennes) embarquée à bord de l'hélicoptère du CHU de Bordeaux et à compter du 1er avril 2019 la mise en place d'une **filière SMUR pédiatrique Sud-Aquitaine qui permettra un transport des enfants en urgences vitales de Pau à Bayonne** (en lieu et place du CHU de Bordeaux, pour maintenir une meilleure proximité familiale).

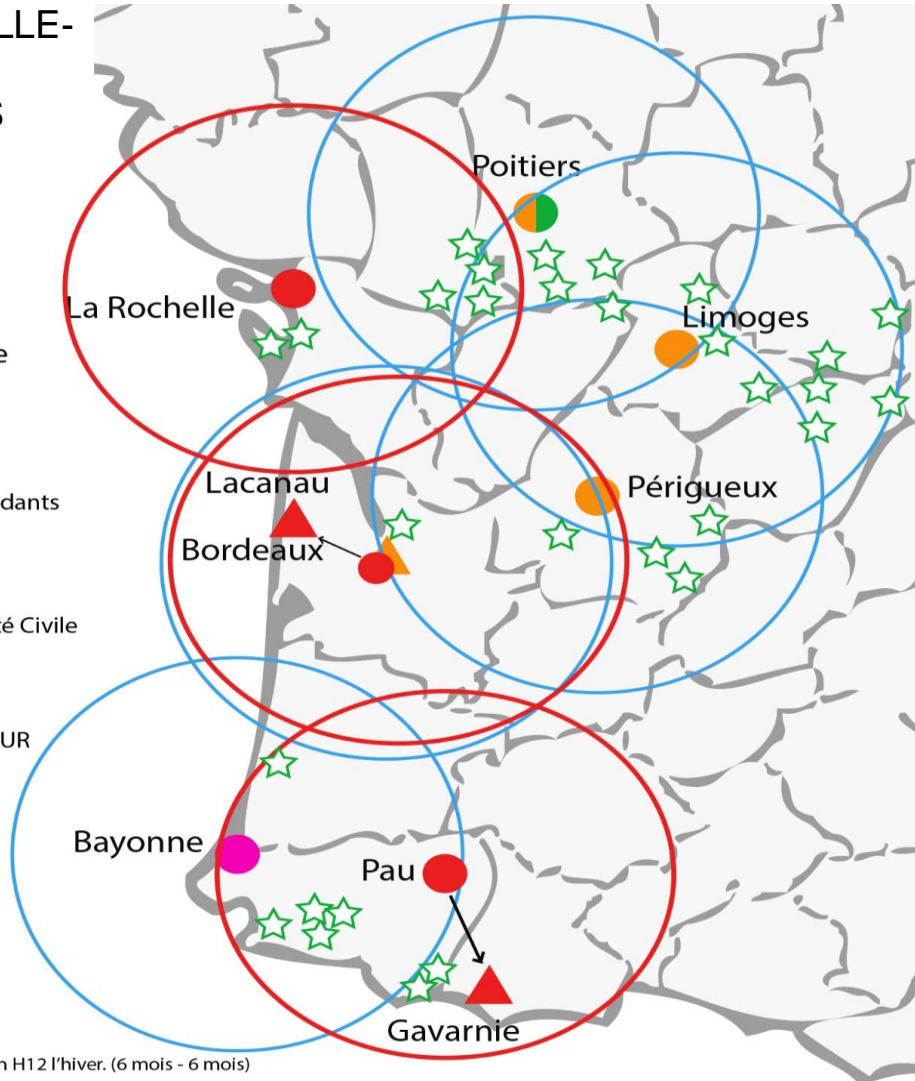
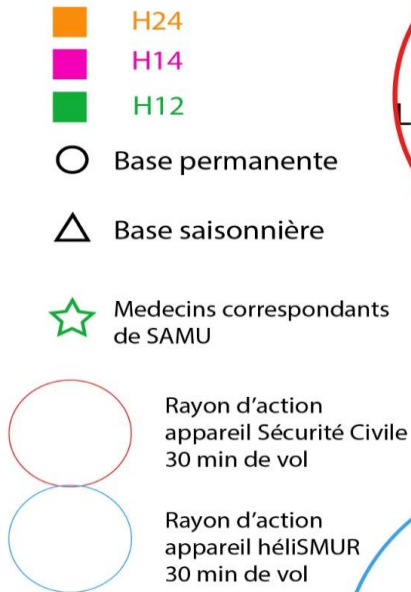
L'ARS Nouvelle-Aquitaine sera attentive, avec l'ensemble des acteurs engagés, à poursuivre sur les prochaines années l'amélioration du dispositif HéliSMUR pour répondre au mieux aux besoins des Néo-aquitains.

- (1) *Les CHU de Bordeaux, Limoges, Périgueux, Poitiers, et de la Côte Basque*
- (2) *Hélicoptères sanitaires permettant de réaliser les missions de transports d'Aide Médicale Urgente (AMU)*
- (3) *UNIHA : coopérative des acheteurs hospitaliers publics français réunissant plus de 80 Groupement hospitalier de territoire (GHT)*

Contact presse :
ARS Nouvelle-Aquitaine
Marie-Claude Savoye
05 47 47 31 45
ars-na-communication@ars.sante.fr

ANNEXE 1 – Couverture des hélicoptères dans le cadre des interventions sanitaires d'urgence en Nouvelle-Aquitaine

REGION NOUVELLE-AQUITAINE / INTERVENTIONS HELI PORTEES



*Amplitudes saisonnières :
Poitiers : H24 en période estivale et en H12 l'hiver. (6 mois - 6 mois)

ANNEXE 2 – Activité des hélicoptères dans le cadre des interventions sanitaires d'urgence en Nouvelle-Aquitaine

ACTIVITES HELI PORTEES EN NOUVELLE-AQUITAINE /

- H24
- H14
- H12

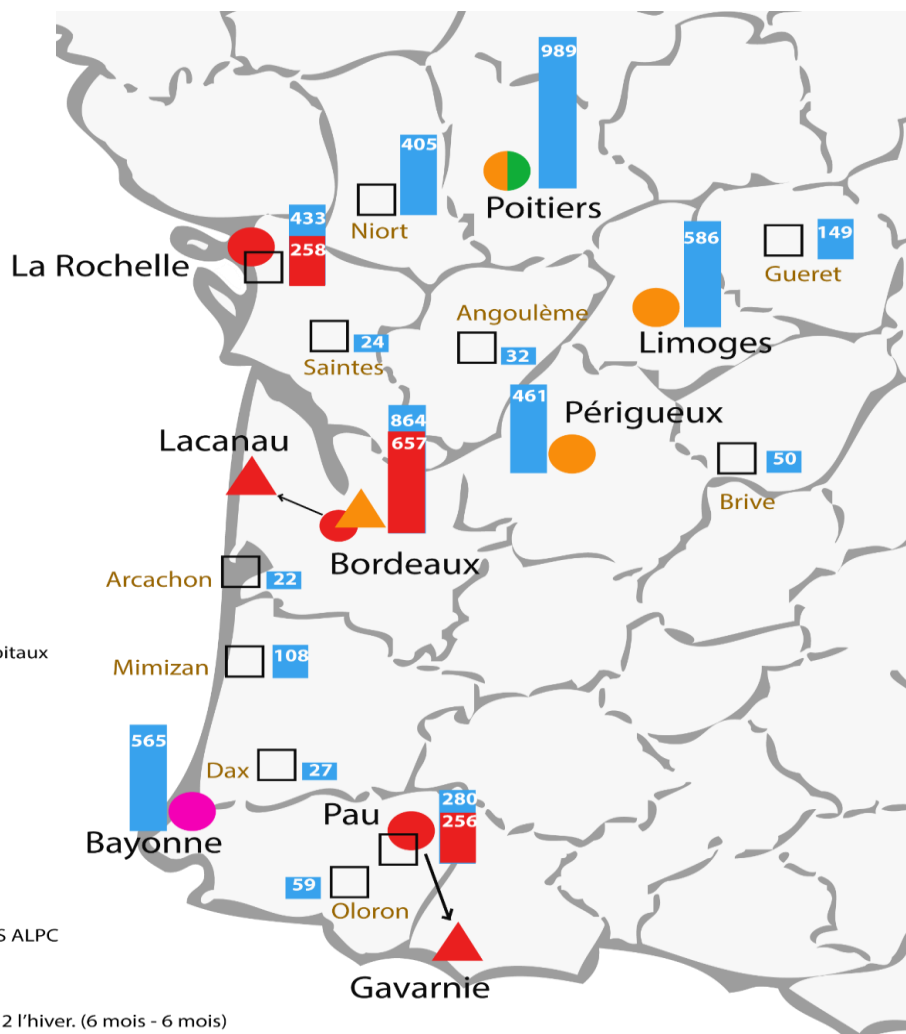
○ Base permanente

△ Base saisonnière

□ Hôpital ayant recours à l'hélicoptère

■ 149 Nombres de sorties hélicoptérées au global

■ 80 Nombres de sorties Sécurité Civile au profit des hôpitaux



Sources : données DREES - SAE 2014 / ARS ALPC

*Amplitude saisonnière :

Poitiers : H24 en période estivale et en H12 l'hiver. (6 mois - 6 mois)